

GRILLE TARIFAIRE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020
DES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DE LA VILLE DE PERPIGNAN

DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE ET DE L'ENFANCE - 10 RUE DU CASTILLET - 66000 PERPIGNAN - TÉL. 04 68 66 30 71

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les temps périscolaires encadrent les temps scolaires de classe, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils comprennent la restauration scolaire et l'accueil périscolaire, organisé sous forme de garderie ou d'études surveillées. Leur facturation est mensuelle. Le paiement s'effectue à réception de la facture.

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Résidents Perpignan								Résidents (2) hors Perpignan
Quotient familial	QF ≤ 300	301 ≤ QF ≤ 400	401 ≤ QF ≤ 600	601 ≤ QF ≤ 900	901 ≤ QF ≤ 1200	1201 ≤ QF ≤ 1600	QF > 1600 (1)	
1 repas	1,83 €	2,27 €	2,54 €	3,27 €	3,34 €	3,44 €	3,87 €	4,26 €

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE

Résidents Perpignan								Résidents (2) hors Perpignan
Quotient familial	QF ≤ 300	301 ≤ QF ≤ 400	401 ≤ QF ≤ 600	601 ≤ QF ≤ 900	901 ≤ QF ≤ 1200	1201 ≤ QF ≤ 1600	QF > 1600 (1)	
Forfait mensuel	4,00 €	6,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	15,00 €	20,00 €

Le forfait ouvre droit à l'ensemble des accueils du matin, du midi (avant et après la restauration) et du soir, tous les jours de la semaine.

TARIFS PROJET SPORT

Tarif unique annuel	12,00 €
----------------------------	---------

TARIFICATION « FAMILLE NOMBREUSE »

Une tarification « famille nombreuse » est proposée pour toutes les prestations sauf pour la restauration.

Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille fréquentent simultanément le même temps :

- Plein tarif pour les 2 premiers enfants
- Demi-tarif pour le 3^{ème} enfant
- Gratuité à partir du 4^{ème} enfant

(1) Le tarif de base est appliqué aux familles non allocataires – (2) Tarif unique pour les résidents hors Perpignan